

L'Eurodistrict SaarMoselle prolonge la Bande bleue

L'Eurodistrict SaarMoselle, qui a défini fin novembre son programme d'actions 2015/2025, place parmi ses priorités l'aménagement urbain et territorial, qui prévoit entre autres la continuation du projet Bande bleue de la Sarre. Cofinancé pour moitié par les fonds Interreg IV A, ce programme d'un montant de 5,6 M€ a permis de mener à bien 26 projets d'embellissement de la rivière, considérée comme un trait d'union naturel de la vallée transfrontalière de la Sarre. A elle seule, la ville de Sarrebruck a conduit cinq projets pour conférer une nouvelle attractivité à son port fluvial, embellir l'accès à la rivière en certains endroits et conforter le projet "Stadtmitte am Fluss" visant à recentrer l'urbanisme de la ville au long de son cours d'eau. En Moselle, la commune de Sarreguemines a utilisé le programme pour réhabiliter des chemins de halage et décorer les murs de son port. La Bande bleue a également bénéficié à de petites communes telles Grossbliederstroff, qui a pu achever sa zone de loisirs. "Réalisée sous maîtrise d'ouvrage de SaarMoselle, la Bande bleue a constitué l'une de nos plus belles réussites depuis la création de l'Eurodistrict en 2010. Nous comptons demander de nouveaux concours européens pour poursuivre la valorisation urbaine et touristique de la vallée de la Sarre", indique Isabelle Prianon, directrice de l'Eurodistrict.

Le groupement de coopération transfrontalière, qui englobe les 350 000 habitants de la communauté urbaine de Sarrebruck et les 250 000 habitants de sept intercommunalités est-mosellanes, a instauré des conférences thématiques dédiées à l'aménagement, mais aussi au développement économique, au tourisme et à la cohésion sociale. Il se propose notamment d'aménager le réseau de pistes cyclables transfrontalières, qui couvre 300 kilomètres, en la dotant d'équipements et de services qui en conforteraient la vocation touristique.